



# Bulletin de la Section Départementale de Seine-Saint-Denis du SNUipp



Syndicat National Unitaire Instituteurs  
Professeurs des écoles - P.E.G.C.

Supplément n°1 du 1<sup>er</sup> septembre 2018  
au Bulletin n°642 - ISSN : 1250-3509

**SNUipp-FSU**

**ATTENTION  
AUTORISATION  
D'ABSENCE  
1 MOIS AVANT**

*Le SNUipp-FSU 93 organise  
une journée de formation syndicale  
ouverte à tou-tes les collègues*

*"Enseignant-es et fier-es de l'être"*

**Lundi 15 octobre 2018**

**de 9 h à 16 h 30**

**Bourse départementale du Travail**

1, place de la Libération Bobigny (Auditorium)  
(GPS : Indiquez «rue des Bons Enfants Bobigny»)

## Programme de la journée

**Inscrivez-vous  
IMPÉRATIVEMENT**

**avant  
le 15 septembre 2018**

- **après de l'IEN :**  
Modèle d'autorisation d'absence en p.2
- **après du SNUipp-FSU 93 :**
  - Confirmez-nous votre participation.
  - Indiquez-nous si vous prenez le repas sur place (8 euros).

*mail : [snu93@snuipp.fr](mailto:snu93@snuipp.fr)*

*"Enseignant-es et fier-es de l'être"*

A partir de 8 h 45 accueil autour d'un café...

*Matin :*

**Avec Paul Devin**  
Secrétaire général du SNPI-FSU  
(syndicat des Inspecteurs de la FSU)

**qui abordera les questions d'évaluation  
des élèves et de liberté pédagogique.**

*Après-midi :*

**Avec Dominique Bucheton :**  
professeure des universités  
**qui viendra parler  
des "gestes professionnels"  
et de la professionnalité enseignante.**

**Sommaire :** p.1 : Journée de formation syndicale du 15 octobre 2018 "Enseignant-es et fier-es de l'être"  
p.2 : Comment s'inscrire au stage ; Modèle d'autorisation d'absence

Évaluations nationales standardisées, STOP ou ENCORE ? L'exemple du Royaume-Uni

Directrice de la publication : R.SCHNEIDER - N° C.P. : 0620 S 07500 - Prix du N° : 2€ - Imprimerie Spéciale du SNUipp-FSU 93 - Bourse Départementale du Travail, 1 pl. de la Libération, 93016 Bobigny cedex, Tél. : 01.48.96.36.11., Fax : 01.48.96.36.80, Email : [snu93@snuipp.fr](mailto:snu93@snuipp.fr) - <http://93.snuipp.fr>. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp-FSU Seine Saint Denis. Conformément à la loi du 08.01.78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp-FSU.

## Comment s'inscrire à la formation syndicale ?

Tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique, ont droit à 12 jours de formation syndicale par an (vous pouvez donc vous inscrire à plusieurs formations). Elles donnent droit à autorisation d'absence.

### Modalités d'inscription :

Adressez votre demande d'autorisation d'absence à votre IEN, par mail (mail professionnel) ou par courrier **un mois au moins avant la date de la formation, soit le 15 septembre 2018 au plus tard.**

Une attestation de présence vous sera fournie lors de la formation.

**Participer à une formation syndicale fait partie du droit syndical. Il est très important, notamment dans le contexte actuel, que les collègues continuent à s'emparer de leurs droits !**

Si vous souhaitez participer, faites parvenir la **demande** ci-dessous à votre IEN un mois avant la date du stage, soit le **15 septembre** dernier délai.

Si l'IEN n'a pas répondu 15 jours avant la date du stage, l'absence est considérée comme acceptée. Si l'IEN refuse l'autorisation d'absence, contactez-nous.

### Modèle d'autorisation d'absence

NOM..... Prénom.....  
 Grade et Fonction.....  
 Ecole.....

à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale  
 S/C de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de....

Monsieur le Directeur Académique,  
 Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **lundi 15 octobre 2018** toute la journée pour participer à une formation syndicale.

Cette formation se déroulera à la Bourse Départementale du Travail de Bobigny.  
 Elle est organisée par la section départementale du SNUipp-FSU 93, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (Arrêté du 02/02/1995 publié au J.O. du 10/02/1995).

A.....Le.....  
 Signature

***N'oubliez pas d'envoyer un mail au SNUipp-FSU 93 pour vous inscrire et de préciser si vous souhaitez réserver un repas (8€ paiement sur place)***

## Évaluations nationales standardisées, STOP ou ENCORE ? L'exemple du Royaume-Uni

### Royaume-Uni: Des milliers de parents veulent dispenser leurs enfants des tests obligatoires en primaire

**EDUCATION** - Des devoirs supplémentaires et des sessions de révisions intensives sont imposés aux enfants de 2e et 6e années d'école primaire...

Naomi Mackako Publié le 09/04/18

Des milliers de parents britanniques ont téléchargé une lettre qui prévoit d'empêcher le passage de tests en école primaire, relate *The Independent*. Le document vient en réponse au vote du syndicat national d'éducation, de la semaine dernière, contre les tests d'alphabétisation et de calcul obligatoires pour les enfants de 2e et 6e années d'école élémentaire.

Le SATS est un système d'évaluations que les écoliers britanniques passent en début et fin de cycle de l'école primaire. Il permet d'informer les parents sur le niveau de l'école de leur enfant en le comparant à l'échelle nationale. Ces dernières années, une hausse considérable des exercices et des révisions a été observée chez les enfants au départ des vacances de Pâques. Un constat qui inquiète les parents d'élèves qui craignent que cette surcharge de

travail chez les petits ne détériore leur santé mentale. Pour des raisons de «pressions d'un système de tests à enjeux élevés», des milliers de parents ont téléchargé un document stipulant que leur progéniture ne passera pas le SATS cette année.

### «Inutiles et dommageables»

Des syndicats d'enseignants ont mis en garde contre l'impact «préjudiciable» de ces évaluations mises en place par le gouvernement britannique. Les écoles pourraient commencer à recevoir la lettre de retrait du SATS des parents cette semaine alors que les élèves de certaines régions du pays reviennent des vacances de Pâques. Un porte-parole du groupe de campagne «Let Our Kids Be Kids» («Laissez nos enfants être des enfants», en français) a déclaré à *The Independent* : «Les syndicats d'enseignants ont raison de suggérer une base morale pour boycotter ces tests à enjeux élevés -si largement reconnus inutiles et dommageables- mais les parents veulent agir maintenant.»